

BULLETIN d'information

ENTENTES DE PARTENARIAT

Le Secteur des minéraux et des métaux de Ressources naturelles Canada favorise la participation des communautés autochtones aux activités de l'industrie minière au Canada en partageant l'information sur les meilleures pratiques pour les Autochtones et l'industrie.

Carrière de sable et de gravier Orca – Colombie-Britannique

● **Projet**

La carrière Orca, propriété conjointe de Polaris Minerals Corporation (88 %) et de la Première nation Namgis (12 %), est située près de Port McNeill, sur la côte nord de l'île de Vancouver, en Colombie-Britannique. Orca est entrée en production commerciale au début de 2007, et l'on prévoit qu'elle deviendra la plus importante carrière de sable et de gravier au Canada lorsqu'elle produira à pleine capacité. Le gisement Orca contient des réserves de 121 millions de tonnes (Mt) de sable et de gravier et sa durée de vie prévue dépasse 25 ans. Orca possède une installation pouvant charger des navires de 70 000 tonnes ainsi que des barges, et son usine peut produire annuellement plus de 6 Mt de sable et de gravier. Elle a signé plusieurs contrats de vente à long terme en vue de fournir du sable et du gravier à de grands producteurs de béton qui desservent le secteur résidentiel, commercial et celui des infrastructures de la côte ouest des États-Unis, d'Hawaii et de la zone côtière de la Colombie-Britannique.



● **Ententes de partenariat**

En septembre 2001, avant d'explorer le territoire traditionnel des Kwakiutl et de la Première nation Namgis pour y trouver des gisements de sable et de gravier, Polaris Minerals Corporation a reconnu explicitement les titres ancestraux et les droits des peuples autochtones et s'est montrée

intéressée à œuvrer en étroite collaboration avec eux durant l'évaluation et la planification du projet, et à former éventuellement un partenariat d'affaires. Après plus d'un an de négociations, le conseil et la communauté Namgis ont ratifié un accord de coopération et une entente sur les répercussions et les avantages (ERA). La Première nation Kwakiutl participe au projet en vertu d'une ERA. Dans cette entente unique de partenariat avec les Premières nations, Polaris s'engage à prendre des mesures concernant l'emploi et la formation, à respecter les normes environnementales et à assumer le coût de la participation des Premières nations à la planification et à l'évaluation du projet. En avril 2005, les Namgis et Polaris ont officialisé leurs relations en formant le partenariat Orca Sand and Gravel Limited pour exploiter la carrière. Avec une part de 12 % dans le projet, les Namgis ont versé 495 000 \$ pour la mise en valeur et ont emprunté plus de 6 millions de dollars d'une filiale de Polaris. Cet emprunt sera remboursé à même la part des profits de la carrière qui reviendra aux Namgis. De cette façon, l'actif de la communauté Namgis sera protégé si Orca venait à éprouver des difficultés financières. La part cumulative des Namgis dans la carrière Orca a été évaluée par un organisme indépendant à plus de 84 millions de dollars américains avant impôt.

● **Emploi et formation**

Les ententes entre les Premières nations et Polaris garantissent que cette compagnie, ses entrepreneurs et ses fournisseurs embauchent de préférence des membres qualifiés de la communauté locale des Kwakiutl et de la Première nation Namgis. Orca a pour objectif de recruter des membres des communautés locales Namgis et Kwakiutl pour pourvoir au moins 50 % des postes disponibles à tous les niveaux de l'entreprise, depuis la construction des installations jusqu'à la restauration du site après la fermeture de la carrière. Au début de 2007, 15 des 29 employés d'Orca étaient des Autochtones, dont 8 étaient issus de la Première nation Namgis, et ces employés travaillaient à la production. Les 7 autres employés autochtones étaient des Kwakiutl. Les employés d'Orca sont invités à adhérer à un régime enregistré d'épargne-retraite collectif en vertu duquel la compagnie verse au régime une somme égale à la contribution de l'employé jusqu'à concurrence de 3 % du



salaires bruts de l'employé. Comme Orca a pour objectif à long terme d'avoir des employés Namgis à tous les niveaux de l'entreprise, elle fait connaître également son programme de formation, qui avait fourni plus de 7 000 heures de formation à la fin de 2007.

● Développement économique et commercial

Dans son entente avec la communauté locale, Polaris s'engage à favoriser la formation et l'expansion d'entreprises détenues par des intérêts locaux et à s'approvisionner de préférence chez les fournisseurs locaux de biens et de services. À l'étape de la construction, la compagnie a versé plus de 242 000 \$ à des entrepreneurs et à des employés provenant de la communauté locale d'Alert Bay, ce que la Première nation Namgis a indiqué dans son rapport de 2007 à la communauté, en déclarant que Orca se situe parmi les 10 meilleurs employeurs pour la communauté. De plus, de nombreux contrats ont été attribués à des entreprises locales, notamment dans les domaines du défrichage, de la métallurgie, de l'électricité, du génie et des installations énergétiques, des activités relatives à la navigation, de la construction et de l'aménagement du site.

● Appui social, culturel et communautaire

Polaris s'est aussi engagée à créer des caisses de bienfaisance en versant une redevance de 0,09 \$ par tonne produite (540 000 \$ par an lorsque la mine fonctionne à pleine capacité), pour financer des activités communautaires locales favorisant l'éducation, la culture, les loisirs, la santé, les liens sociaux et l'environnement. De plus, Polaris a donné des livres à l'école T'lisalagi'lakw; une somme de 5 000 \$ à la Bourse commémorative Lawrence-Ambers; des ressources financières à des programmes culturels, sportifs et de loisirs; et un grand masque sculpté d'un épaulard, qui est maintenant accroché dans l'entrée des salles du Conseil Namgis. Une évaluation de l'impact social exécutée avant la construction de la carrière en 2004 a révélé des répercussions dans plusieurs secteurs. Le lieu où les travailleurs choisissent de vivre fait partie des principales questions soulevées et un suivi est en cours afin de déterminer si les Namgis quittent Alert Bay en raison de leur emploi à long terme à Orca et de cerner l'impact de ces départs sur la communauté.

● Protection de l'environnement

Avant la construction de la carrière, Polaris a dépensé 1,6 million de dollars pour nettoyer un dépotier abandonné qui était presque contigu à la rivière Cluxewe à cause de l'érosion. Pendant la construction du quai de chargement, l'impact du bruit et de la perturbation des sédiments a été réduit par l'usage d'équipements spécialisés et par l'interruption du travail durant la période où les populations de poissons étaient à proximité. De plus, pour compenser le dommage fait au milieu marin, Polaris a créé un nouvel

habitat en construisant un récif de 337 m² pour en remplacer un de 87 m² endommagé par la construction, et a transplanté en grand nombre dans ce nouvel habitat, l'ormeau, un mollusque local. L'usine de traitement d'Orca n'utilise aucun produit chimique et comporte un système de recyclage de l'eau en circuit fermé grâce auquel aucune eau de procédé n'est rejetée dans l'environnement. Dans ce système de recyclage, un procédé de filtration remplace les bassins de décantation, la manipulation du limon et le coût du nettoyage sont minimisés et le limon amende les sols pendant la restauration du site. La restauration est dite progressive du fait que les sols récupérés avant l'avancée du front de taille sont transportés à mesure dans les zones déjà prêtes à être restaurées. De plus, le site sera peuplé d'arbres et de plantes indigènes par ensemencement et plantation.



● Perspectives

À l'heure actuelle, la carrière Orca expédie des granulats en Californie, à Vancouver et à Hawaï. On prévoit qu'elle deviendra l'une des carrières les plus importantes et les rentables au Canada et que sa durée de vie se chiffrera en décennies.

Pour obtenir plus d'information, contactez :

Marco Romero
Président et chef de la direction
Polaris Minerals Corporation
1055, rue Georgia Ouest, pièce 2740
C.P. 11175
Vancouver (C.-B.) V6E 3R5

Téléphone : 604-915-5000
Courriel : marco@polarmin.com

Photos reproduites avec la gracieuse permission de Polaris Minerals Corporation.

2 0 0 8

Pour plus d'information sur l'exploitation minière et les communautés autochtones, visitez le site www.rncan.gc.ca/smm ou écrivez-nous à info-smm@rncan.gc.ca



Ressources naturelles Natural Resources
Canada Canada

Canada 